

Une démarche eco-responsable

Le développement
des outils
financiers



9 novembre 2005

Pierre DUTRIEU

Directeur du développement durable
Caisse Nationale des Caisses d'Epargne



« Le développement durable,
c'est la relecture contemporaine des valeurs historiques
des Caisses d'Épargne »

Charles MILHAUD

Président du directoire

Caisse Nationale des Caisses d'Épargne

Le DD : un enjeu majeur pour le Groupe Caisse d'Epargne

1. L'engagement du GCE

■ Un enjeu pour l'Entreprise

- Une inquiétude montante dans la société civile
- Développement de la notation sociétale
- Une réglementation émergente

■ Un enjeu pour la Banque

- La montée de l'investissement socialement responsable (ISR)
- Les risques extra financiers des banques
- Des démarches volontaristes

Les valeurs des Caisses d'Epargne

1. L'engagement du GCE

- Une histoire
- La proximité des pouvoirs publics locaux
- La présence sur le terrain
- Le Sociétariat
- Des missions d'intérêt général sans équivalent
 - Distribution de plus de 50 M€ en 2004 de Projets d'Economie Locale et Sociale
- Des produits financiers « responsables »
- Pionnier de la notation sociétale en France avec VIGEO
- Classement par mi les 20 premières entreprises françaises pour son reporting DD

La démarche des Caisses d'Epargne

■ Du global au local et réciproquement

- Un correspondant D.D. dans chaque Caisse depuis 2002
- Le Groupe au Conseil National du Développement Durable (CNDD)
- Une prise en compte du DD dans le plan stratégique 2004-2007

■ Quelques réalisations concrètes

- Questionnaire développement durable pour le choix et l'évaluation des fournisseurs
- Intégration de l'environnement dans les PEELS
- Rapport développement durable du Groupe

Perspectives

1. L'engagement du GCE

- **Déployer les partenariats**
 - ADEME, Eco-Maires, WWF, UNICEF, FNTP, VIGEO, BEI, ...

- **Généraliser la démarche développement durable à l'ensemble du Groupe Caisse d'Epargne : IXIS, PEREXIA...**

- **Ancrer le développement durable dans les métiers du Groupe, aider et accompagner les clients qui s'y engagent**

Un partenariat de long terme

- ... au service des collectivités et établissements publics
 - L'ADEME : Bilan Carbone Collectivités
 - L'association les Eco-Maires : Comptabilité enviro
 - Le partenariat avec le WWF : un axe stratégique
 - La Fédération Nationale des Travaux Publics
 - Développement des énergies renouvelables
 - Prévention des inondations
 - Le MEDD : 3^{ème} appel à projets Agenda 21



Pour financer des projets eco-responsables

- Des normes spécifiques à chaque type de projet
- De nombreux outils au service des établissements publics
- Des enjeux financiers
 - Parfois, un surcoût d'investissement
 - Une diminution des charges de fonctionnements
 - Réponse aux besoins des directions financières des établissements publics

Des solutions adaptées à chaque projet

3. Quelques outils financiers

- **Les projets durables**
- **Les projets durables à très long terme**
- **Le Crédit Bail Immobilier**
- **Le transport urbain durable**

Les projets durables

■ Financement des travaux publics

■ Projets éligibles

- Lutte contre le bruit et les nuisances sonores
- Recyclage des matériaux et valorisation des déchets de chantier
- Préservation du patrimoine naturel et promotion des aménagements paysagers
- Prévention et réparation des catastrophes naturelles
- Protection des ressources en eau

■ Partenaire

- Fédération Nationale des Travaux Publics



Les projets durables

■ Financement des travaux publics

- Une enveloppe de 300 M€
 - Crédit Priorité Environnement
 - Bonifix Environnement
- Avantages
 - Des frais de dossiers réduits par la Caisse d'Epargne
 - Une convention de financement en deux phases
 - Pré-financer les études de faisabilité
 - Intégrer dans la durée le surcoût éventuel lié au DD
 - Des conditions financières bonifiées



Les projets durables

■ « Ensemble, finançons vos projets d'investissements durables »

■ Projets éligibles

Infrastructures de transport

Adduction d'eau

Infrastructures à finalité touristique
et industrielle

Assainissement d'eau

Education

Rénovation et développement
urbain

Santé

Ordures ménagères

■ Partenaire

■ Banque Européenne d'Investissement



Les projets durables

- « Ensemble, finançons vos projets d'investissements durables »
 - Caractéristiques spécifiques
 - Des projets localisés dans des zones de développement régional
 - Respectant les normes environnementales européennes
 - D'un montant < 25 M€
 - Avantages particuliers
 - Bénéficiaire d'un taux d'intérêt privilégié grâce à l'adossement à la ressource de la BEI, habituellement réservé aux grands projets



Les projets durables à très long terme

■ Taux Fixe 25 - 50

■ Projets éligibles

- Durée de vie comprise entre 25 et 50 ans
- Concept : égaliser la durée d'amortissement financier à la durée de vie du projet
- Exemples : usines d'incinération, modernisation des installations d'assainissement d'eau, ...

■ Partenaire

- Crédit Foncier – Groupe Caisse d'Epargne

Les projets durables à très long terme

■ Taux Fixe 25 - 50

■ Avantages

- Sécuriser sa dette
- Figurer ses taux fixes
 - Emprunter à 30 ans équivaut à souscrire un emprunt tout de suite sur 15 ans et à réserver ce taux attractif les 15 années suivantes
- Dégager des marges de manœuvres budgétaires

■ Un contrat de PPP

- Un mode de prise en charge par le secteur privé de projets à usage public et rémunérés par le donneur d'ordre public

■ Multi-usages

- Equipements de transport collectif urbain
- Hôpitaux publics
- Collèges et lycées
- Maisons de retraite ...

■ Une externalisation de la dette

- Transfert de la maîtrise d'ouvrage à l'organisme financier
- Récupération de la TVA par l'organisme financier
- Financement de l'intégralité du projet
 - Frais d'étude, honoraires, préfinancement
- Intégration dans un contrat unique des équipements mobiliers et immobiliers

■ Avantages durables

- Possibilité d'étaler la charge sur des durées très longues
- Amélioration de la gestion par la connaissance des coûts dès l'origine, pour toute la durée du contrat
- Livraison de l'immeuble clé en main

Le Programme de Transport Urbain Durable

3. Quelques outils financiers

■ Projets éligibles

- 27 projets définis par la BEI
- Métros
- Tramways
- Bus électriques

■ Partenaires

- Banque Européenne d'Investissement
- Secrétariat d'Etat aux Transports et à la Mer

■ Avantages particuliers

- Simplification de la gestion
- Des fonds mobilisables à tout moment
- Une souplesse de financement
- Un taux bonifié
- Développer l'usage de modes de transport doux, à faible impact sur l'environnement

Questions / Réponses